Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 035-213502362-20260129-DVPVC2026_065-DE

# DÉCISION DU MAIRE

---

**Prise en vertu de la délégation donnée**
**par le Conseil municipal du 11 juin 2020**
(Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Objet :** Contrat de location avec COBEN Événements et La Salle Le Carré 9

Le Maire de la Ville de Redon,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2122-22,
Vu l'arrêté n°2022-602 en date du 19 décembre 2022 relative au règlement de la salle Le Carré 9,
Vu la délibération n°2025-071 en date du 3 juillet 2025 relative aux tarifs municipaux,
Vu la décision du Maire en date du 16 décembre 2025 ;

Considérant la demande de location de la Salle Le Carré 9 formulée par COBEN Événement à l'occasion du spectacle « Irish Legend » le 29 janvier 2026 et pour laquelle un contrat de location a été établi en date du 27 janvier 2026 ;
Considérant la modification souhaitée par Coben Événement le 29 janvier 2026 afin de ne réserver que la grande salle dudit établissement ;
Considérant la disponibilité de ladite salle ;
Considérant qu'il convient d'autoriser la modification tarifaire du contrat correspondant ;
Considérant qu'il est nécessaire de produire de nouveau un contrat de location qui annule et remplace celui en date du 27 janvier 2026 ;

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : d'autoriser Monsieur Le Maire à signer le contrat de location de la salle Le Carré 9 avec COBEN Évènement à l'occasion du spectacle « Irish Legend » ; tel qu'annexé à la présente décision ;

ARTICLE 2 : d'approuver le montant de la location de 1455 TTC au lieu de 1875 euros TTC, conformément aux tarifs municipaux ;

ARTICLE 3 : que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil municipal de la Ville de Redon ;

ARTICLE 4 : que la présente décision est transmise à Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine au titre du contrôle de légalité.

À Redon, le 29 janvier 2026

Le Maire
Pascal Duchêne

MAIRIE DE REDON (Ille-et-Vilaine)